

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

Nom de l'installation visitée : **CENTRE D'HEBERGEMENT ARMAND-LAVERGNE**

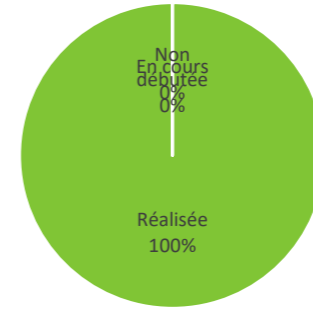
Région : **Montréal**

Date de la visite : **23 et 24 juillet 2019**

Date de transmission au MSSS : **8 novembre 2019**

Reddition de comptes : **23 juillet 2021**

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	1	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	2	2
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
Total	0	0	3	0

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 22 juillet 2020			Reddition de comptes au 23 juillet 2021			Commentaires
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES									
1	Le MSSS recommande à l'établissement de bonifier la procédure d'élaboration des plans d'intervention en interdisciplinarité.	D'ici le 1er mai 2020, harmoniser la procédure d'élaboration des plans d'intervention en interdisciplinarité.	2020-05-01		X			X	Une politique et une procédure CIUSSS ont été élaborées. Un guide de fonctionnement des rencontres interdisciplinaires est en élaboration pour les CHSLD spécifiquement. Le calendrier de formation pour la mise en place du guide a été reporté au printemps 2022 étant donné le grand retard dans les formations suite à la pandémie et face à la pénurie de personnel.
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ									
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de promouvoir les droits des résidents en affichant des éléments du code d'éthique dans des endroits visibles par les résidents et leurs proches.	D'ici le 1er novembre 2019, afficher le code d'éthique dans le centre à un endroit visible par les résidents et leurs proches.	2019-11-01			X		X	Le code d'éthique CIUSSS est affiché à un endroit visible pour les résidents et leurs proches.
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'élaborer un plan de maintien des installations matérielles.	D'ici le 15 novembre 2019, élaborer un plan d'entretien des installations matérielles en établissant les priorités des travaux de peinture.	2019-11-15			X		X	Un plan d'entretien des installations matérielles a été élaboré.